

Le travail d'étudiant au Burkina Faso : entre apprentissage, nécessité vitale et vide juridique

Joseph BEOGO, École Normale Supérieure (Burkina Faso)

Email : beogojoseph@yahoo.fr

Résumé

Les études universitaires au Burkina Faso sont davantage marquées par le phénomène du travail d'étudiant. Ils sont de plus en plus nombreux les étudiants qui, en marge des études, entreprennent des activités rémunérées. L'absence de textes législatifs spécifiques au travail d'étudiant et l'inexistence d'étude scientifique offrant des données statistiques permettant de cerner les raisons et l'ampleur du phénomène justifient la réalisation de cette recherche, dont l'objectif est d'analyser les tenants et les implications du travail d'étudiant marqué par un vide juridique. Pour atteindre cet objectif, nous partons du postulat selon lequel les étudiants exercent des travaux salariés non règlementés parallèlement à la poursuite de leurs études. L'étude se déroule dans la province du Boulkiemdé, chef-lieu Koudougou, dans la région du centre-ouest. Notre échantillon de recherche comprend cinquante personnes composées d'étudiants, d'enseignants, de parents d'étudiants. Pour la collecte des données, deux techniques ont été utilisées : la recherche documentaire et le guide d'entretien. Les principaux résultats obtenus révèlent que le travail informel exercé par les étudiants leur permet de couvrir certains besoins existentiels. Un ensemble de suggestions ont été formulées par les participants à l'étude afin de permettre une meilleure organisation et un bon encadrement capable de minimiser l'impact négatif du travail sur le processus d'apprentissage des étudiants.

Mots-clés : Travail d'étudiant, Apprentissage, Vide juridique, Nécessité, Activités rémunérées

Abstract

University studies in Burkina Faso are more marked by the phenomenon of student work. There are more and more students who, alongside their studies, undertake paid activities. The absence of legislative texts specific to student work and the non-existence of scientific studies offering statistical data making it possible to identify the reasons and the extent of the phenomenon justify the carrying out of this research, the objective of which is to analyze the tenets and implications of student work marked by a legal vacuum. To achieve this objective, we start from the premise that students carry out unregulated salaried work alongside the pursuit of their studies. The study takes place in the province of Boulkiemdé, capital Koudougou, in the central-west region. Our research sample includes fifty people made up of students, teachers, parents of students. For data collection, two techniques were used: documentary research and the interview guide. The main results obtained reveal that the informal work carried out by students allows them to cover certain existential needs. A set of suggestions were made by the participants in the study in order to enable better organization and good supervision capable of minimizing the negative impact of work on the students' learning process.

Keywords: Student work, Apprenticeship, Legal void, Necessity, Paid activities

Introduction

Le système éducatif du Burkina Faso dans sa partie formelle comprend plusieurs ordres d'enseignement à savoir le préscolaire, le primaire, le post primaire, le secondaire et le supérieur. L'enseignement supérieur accueille les lauréats du baccalauréat qui est devenu le diplôme terminal de l'enseignement secondaire depuis les réformes entreprises en 2021 par les

autorités en charge de l'éducation nationale. Depuis 1974, date de création du premier institut d'enseignement supérieur, en l'occurrence l'université de Ouagadougou, aujourd'hui rebaptisée université Joseph Ki-Zerbo, plusieurs bacheliers s'intéressent aux universités et instituts d'enseignement supérieur du pays. L'appellation « étudiant » désigne donc les personnes admises à l'université pour des études supérieures.

Comme dans d'autres universités d'Afrique et d'ailleurs, au Burkina Faso, l'enseignement supérieur est rythmé par plusieurs séries d'activités pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, fréquentations de bibliothèques et de laboratoires, recherches digitales, etc.). L'enseignement, quant à lui, est organisé selon le système Licence Master Doctorat (LMD) depuis 2008 conformément à la vision du gouvernement et des autorités universitaires. La réforme du LMD fut perçue comme une exigence au regard des multiples crises au sein de l'enseignement supérieur à son avènement. En effet,

Confronté à la révolution des technologies de l'information et des conditions de travail, à la diversification des trajectoires professionnelles, aux exigences de la formation en permanence, au bouleversement des savoirs et de la façon d'apprendre, à la mutation des relations entre l'État, les entreprises et la société, (...) l'enseignement supérieur doit revoir d'urgence ses objectifs et simplifier son organisation (J. Attali, 1996, p.4).

Les universités et instituts supérieurs, qu'ils soient publics ou privés sont pour la plupart concentrés dans les grands centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La vie d'étudiant est partagée entre les activités pédagogiques et les activités extra-universitaires. Au cours de la dernière décennie, au Burkina Faso, les universités publiques ont traversé beaucoup de difficultés qui ont entravé sérieusement leur fonctionnement. Ces difficultés se résument essentiellement à l'insuffisance des infrastructures (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires, bibliothèques etc.) et du personnel d'encadrement. A ces difficultés, s'adjoignent les remous sociaux subséquents aux difficiles conditions de vie et d'études, à la contestation du système LMD par une frange des étudiants. En effet, sans remettre fondamentalement en cause le système LMD, certains étudiants estiment que les conditions de universités du Burkina ne favorisent pas sa mise en œuvre sereine et efficace ; ils pointent également le déficit de concertation et la non implication de tous les acteurs concernés. Du reste, c'est ce que soutient certains auteurs qui estiment que la réforme LMD aurait nécessité :

L'ouverture d'un débat public impliquant tous les acteurs et tous les partenaires, la mobilisation de toutes les catégories de la communauté universitaire, la mise en place d'une équipe de pilotage forte, capable d'anticiper et d'établir un consensus entre les différents acteurs, l'implication des organisations professionnelles, des employeurs locaux ou régionaux dans la conception de l'offre de formation surtout dans les domaines techniques (D. Ouédraogo, 2017, p. 58).

La conséquence majeure de ces obstacles demeure inéluctablement les retards académiques et son corolaire de chevauchement des années universitaires. On assiste ainsi à des temps flottants caractérisés par un ralentissement des apprentissages (enseignement, évaluation). Cette situation a de nos jours accentué le phénomène de travail d'étudiants où certains d'entre eux, de plus en plus nombreux, se livrent à diverses activités génératrices de revenu.

Ces activités sont entre autres les cours d'appui aux élèves des cycles inférieurs, le métier de vigiles, de livreurs, de pompistes dans les stations-services, de commerciaux occasionnels, les services d'appui dans les restaurants, la coiffure féminine. Le phénomène prend de l'ampleur d'autant plus que certains étudiants désertent les salles de cours au profit de ces activités connexes. Ces activités communément appelés « gombo » sont sources de mauvais rendement scolaire et parfois de non achèvement des études supérieures. En effet, le temps de l'étudiant est partagé entre les activités pédagogiques et ces activités génératrices de revenu.

Les acteurs du développement personnel soutiennent que les étudiants qui parviennent à concilier les études avec des activités connexes sources de revenu sont ceux-là qui arrivent à se prendre en charge et subissent moins les effets du chômage des jeunes diplômés. Par ailleurs, ces spécialistes en développement personnel encouragent les étudiants à « avoir un pied à l'université et un pied dans les affaires ». Si le travail d'étudiant est perçu comme une nécessité vitale chez certains étudiants, notamment ceux issus de classes sociales défavorisées, l'interrogation se situe surtout au niveau de l'absence de textes de lois où règlement pouvant encadrer ce secteur. À l'image du secteur informel dans son ensemble, le travail d'étudiant souffre également d'un vide juridique qui n'offre aucune garantie ni sécurité pour ces étudiants

Ainsi dépeint, notre objectif à travers cette étude est de questionner d'une part les tenants, les aboutissants et l'impact du travail d'étudiant au Burkina Faso ; et d'autre part, penser à un projet de texte afin de mieux structurer et encadrer le travail d'étudiant. Pour atteindre cet objectif nous posons le postulat selon lequel le travail d'étudiant est le lot quotidien de bon nombre d'étudiants et qu'il nécessite des textes pour mieux l'encadrer. L'ancrage théorique de la présente étude prend appui sur l'approche descriptive des typologies et des formes de travail d'étudiant opéré par Bérail L. (2007) dans son rapport sur le travail des étudiants en France. Dans ce rapport, Bérail distingue et catégorise les activités lucratives effectuées par les étudiants. Il explique dans ce rapport que le travail d'étudiant est loin d'être univoque et comprend des réalités contrastées : travail intégré, « jobs », activités régulières, « petits boulots », travail saisonnier... Il est possible, toutefois, d'établir une typologie en trois catégories : les activités directement intégrées dans le cursus de formation ou en cohérence avec les études en cours, les « jobs » et enfin l'emploi parallèle aux études, sans lien avec elles et exercé au moins à mi-temps et au moins six mois par an. Les stages doivent être distingués et sortis de cette typologie en ce que leur nature juridique et leur finalité diffèrent du travail d'étudiant. En effet, leur objectif premier n'est pas l'exercice effectif d'une activité rémunérée, mais l'acquisition d'expériences dans le cadre d'un parcours universitaire. La situation de l'apprentissage n'est pas non plus analysée, compte tenu de sa spécificité. Cette clarification catégorielle des activités rémunérées des étudiants permet dans cette analyse de circonscrire le travail d'étudiant, de le définir et d'analyser son lien avec l'apprentissage ; elle permet en outre d'analyser les motivations du travail d'étudiant et éventuellement la question de son organisation par des textes juridiques.

1. Matériels et méthodes

1.1. Site et participants

1.1.1. Site de l'étude

L'étude s'est déroulée à Koudougou, chef-lieu de la province du Boulkiemdé, dans la région du Centre-ouest. La région du centre-ouest compte trois provinces. Koudougou est également le chef-lieu de la région. Le choix du site de l'étude se justifie par le fait que Koudougou est une ville universitaire. En effet, cette ville abrite la troisième plus grande université du Burkina Faso après celles de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

1.1.2. Les participants

Les participants à l'étude sont les étudiants, les enseignants et les parents d'étudiants. Pour cette population d'étude, nous avons constitué un échantillon de cinquante participants choisis de façon aléatoire et répartis comme suit : trente étudiants, dix enseignants, et dix parents d'étudiants. L'étude s'est déroulée au cours du second semestre de l'année 2023. Au regard de la taille relativement faible de la population enquêtée, nous avons fait recours à la méthode qualitative.

1.2. Méthode de recherche et modalité de traitement des données

La méthodologie de recherche adoptée dans la présente étude pour la vérification de nos hypothèses est la méthode qualitative. Celle-ci a permis la collecte des données qualitatives à travers un guide d'entretien. L'entretien a été réalisé avec les trois catégories d'acteurs sus cités. Dans chacun des groupes, les données recueillies sont regroupées par rubriques en fonction des objectifs de l'étude. L'analyse est faite suivant les rubriques retenues et le contenu des échanges.

1.3. Techniques et instruments de collecte de données

Deux méthodes ont été mobilisées pour la collecte des données : la recherche documentaire et l'entretien semi-directif. Relativement aux méthodes ci-dessus mentionnées, deux instruments de collecte de données ont été utilisés : la fiche de lecture et le guide d'entretien. La fiche de lecture a aidé à collecter les données documentaires et numériques. Elle a consisté à collecter et consulter des documents variés de recherche lors du travail théorique. La recension des écrits nous a permis de constituer notre revue littéraire. Cette recherche nous a permis également d'obtenir des données statistiques de notre zone d'étude. La fiche de lecture contient six éléments d'information que sont : la référence de l'œuvre, sa nature, les données extraites, son intérêt sur le thème, sa source et sa date de consultation. La consultation documentaire a permis de lire plusieurs ouvrages sur les conditions de vie et d'étude des étudiants burkinabè en général, et en particulier sur le travail d'étudiant. Quant au guide d'entretien, relativement souple et flexible, il a servi de fil conducteur aux échanges réalisés avec notre échantillon. Ce guide est composé de deux séries de questions : des questions fermées et des questions ouvertes qui ont laissé la liberté aux enquêtés de développer leurs idées tout en restant dans le cadre du phénomène étudié. Il a eu l'avantage de permettre au chercheur d'approfondir les données par des relances sur des aspects précis. Les entretiens viennent ainsi enrichir et approfondir les données servant à la vérification des hypothèses de l'étude.

2. Résultats de l'enquête et discussion

2.1. Résultats

Les recherches effectuées sur le terrain ont permis de recueillir des données. Ces données récoltées auprès des enquêtés viennent enrichir les informations de source documentaire. Dans le traitement, nous présenterons les résultats de la recherche en fonction des acteurs mobilisés que sont les étudiants, les enseignants et les parents d'étudiants.

- Les étudiants

Les informations recueillies auprès des étudiants feront l'objet d'une présentation selon les sections suivantes.

- De la mission des étudiants dans le système éducatif

Les échanges avec les étudiants ont concerné un échantillon aléatoire de trente participants. Ainsi, 100% des étudiants participant à l'enquête ont reconnu que le rôle de l'étudiant est de mener des études supérieures entrant dans le cadre de sa formation. Cette formation se déroule dans une institution d'enseignement supérieur à travers une série d'activités administratives et pédagogiques assorties de travaux pratiques et dirigés, de recherches en bibliothèque et en laboratoire. À l'unanimité, les étudiants enquêtés affirment que l'université est le lieu par excellence des apprentissages et d'acquisition du savoir.

- De la question du travail d'étudiant et de son ampleur

S'agissant du travail d'étudiant, 85% des étudiants estiment que le travail d'étudiant est un phénomène réel au Burkina Faso. Ils soutiennent que plusieurs étudiants mènent des activités

rémunératrices parallèlement à la poursuite des études. De même, ils estiment que de plus en plus, ils sont nombreux les étudiants qui font des travaux extra-universitaires pour subvenir à certains besoins élémentaires. S'agissant des types d'activités génératrices de revenu exercées par les étudiants, un de nos enquêtés répond en ces termes :

Les étudiants sont maintenant employés dans les alimentations et les maquis et aussi dans les stations-service. D'autres font du marketing et se promènent pour vendre des produits parfum, produits de soins, savons, ... Aux abords des universités on a d'autres qui vendent des documents ou font la photographie, le travail dans les secrétariats bureautique.

Un autre enquêté répond que plusieurs étudiants font du commerce en ligne ; ce commerce concerne la vente d'habits, des pagnes tissés, des portables etc. En marge, seulement 15% des étudiants interrogés ont répondu ne pas connaître le phénomène du travail d'étudiant. Ils estiment même que les étudiants viennent en ville pour étudier et non pour travailler. C'est après les études que les étudiants commencent à travailler ; d'autres passent les concours ou se lancent dans l'entrepreneuriat.

- De la nécessité du travail d'étudiant

Cette rubrique a connu plusieurs divergences d'opinions. À la question, « est-ce une nécessité vitale, le travail d'étudiants ? », 30% des étudiants ont répondu par l'affirmative. Ils soutiennent que certains étudiants n'ont en ville ni parent, ni tuteur. Ils se prennent entièrement en charge eux-mêmes ; « *leur loyer, leur inscription, leur manger, habillement tout tout tout* » soutient un des interviewés. La majorité (60%) des étudiants abondent un peu dans le même ; ils expliquent le travail d'étudiants par les dures conditions d'existence. Selon eux, plusieurs étudiants viennent des milieux ruraux où les revenus des parents sont modestes. Donc, ces étudiants font de petits boulots pour subvenir à leurs besoins secondaires. Un interviewé raconte que « *certaines étudiants ont plus de 22 ans, voire 25 ; 28 même. A cet âge, il est difficile que les parents vous prennent toujours en charge. Donc moi je trouve que le travail est souvent une nécessité vitale* ». Certains étudiants expliquent aussi les raisons du travail d'étudiants par les dures conditions de vie et d'études. Ceux-ci estiment que très peu bénéficient de la bourse ; l'aide accordée par le gouvernement est insuffisante. Les étudiants sont alors obligés d'entreprendre des petites activités pour pouvoir s'en sortir. On a seulement 10% des étudiants interrogés qui estiment que les étudiants préfèrent l'argent aux études. Ils sont impatients d'avoir l'argent, par conséquent, ils abandonnent les études. Ces derniers estiment que les allocations financières octroyées par l'État aux étudiants sont suffisantes pour permettre de poursuivre les études.

- Du vide juridique qui caractérise le travail d'étudiants

À ce sujet, à l'unanimité les étudiants disent ignorer l'existence de lois qui autorise et encadre le travail d'étudiant. Ils disent faire ces travaux de façon informelle et temporaire le plus souvent sans aucun contrat de travail.

- Les enseignants

Interrogé sur les mêmes thématiques, les enseignants (encadreurs des étudiants) reconnaissent également la place et le rôle des étudiants dans la cité. Selon eux, l'étudiant est cette personne qui mène des activités visant la quête du savoir dans une institution d'enseignement supérieur. La vie d'étudiant est donc un processus d'apprentissage. S'agissant du travail d'étudiants et de son ampleur, tous les enseignants interrogés reconnaissent l'existence du phénomène qui prend des proportions importantes inquiétantes. Le travail d'étudiants n'est pas propre aux étudiants burkinabè seulement. Un enseignant d'économie à l'université Norbert Zongo le précise en ces termes :

Nous-même quand nous étions en Europe, certains d'entre nous faisaient des activités en marge des études. Ces activités souvent bien rémunérées permettaient d'envoyer quelque chose aux frères restés au pays. Donc, ce n'est pas un phénomène nouveau. Et même dans le domaine des arts et des sports, nous avons des gens qui se sont forgés pendant qu'ils étaient étudiants.

Les enseignants constatent également le vide juridique qui caractérise le secteur du travail d'étudiants ; cela est dû à l'instabilité de ces travaux d'étudiants. A la question de la nécessité vitale du travail d'étudiants, les avis sont partagés. 60% des enseignants reconnaissent le rôle de ces travaux connexes d'étudiants. Ils soutiennent que le travail permet de se prendre en charge par moment. Les 40% des enseignants abordent la question autrement. Selon eux, les étudiants à l'image de notre société entière sont plus motivés par les biens matériels. Conséquence, certains désertent très tôt les campus pour se retrouver dans la vie active.

- Les parents d'étudiants

Les parents d'étudiants ont aussi été sollicités dans cette étude pour leur avis sur la nécessité vitale du travail d'étudiant. La majorité des parents (85%) estiment que le travail d'étudiants est nécessaire à cause de la pluralité des besoins des étudiants. Selon eux, le travail d'étudiants permet de satisfaire les besoins secondaires personnels des étudiants. Les 15% vont plus loin en affirmant que c'est une nécessité vitale pour certains étudiants. De leur avis, certains travaillent pour aider leurs parents qui vivent dans des conditions précaires.

2.2. Discussion et analyse des résultats

Le postulat de base à l'origine de cette étude stipule que le travail d'étudiant serait une nécessité vitale bien qu'il ne soit pas régi par des textes. Notre ambition à travers cette étude est de pouvoir apporter des éléments de réponse à la question suivante : quelles seraient les motivations et les implications du travail d'étudiants dans un contexte de vide juridique ? Répondant à cette question, L. Berail (2007, p. 17) estime que :

Le travail des étudiants trouve son développement depuis les années 1980-1990, notamment du fait de la massification de l'enseignement supérieur et de l'arrivée en nombre d'étudiants issus des couches sociales modestes. Il résulte aussi de l'évolution insuffisante du système d'aides sociales au regard de cette massification, dans un contexte d'augmentation du niveau des dépenses que les étudiants doivent supporter.

À l'issue de l'enquête de terrain, il ressort que le temps de la plupart des étudiants est partagé entre les études et les activités génératrices de revenu.

En l'absence de statistiques fiables, on note que le phénomène travail d'étudiant est une réalité qui prend de l'ampleur de nos jours au Burkina Faso, à l'instar d'autres pays. En France par exemple, environ un étudiant sur deux déclare avoir exercé une activité professionnelle durant ses études (Coudin & Tavan, 2008).

L. Berail (2007, p.17) s'appesantit sur l'ampleur du travail d'étudiant. Pour lui, « *Malgré les différences de champs et de définition, trois données peuvent être retenues à titre d'ordre de grandeur : trois quarts des étudiants travaillent en cours d'année en incluant la période d'été ; plus de 40 % exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire ; 15 à 20 % des étudiants, soit environ 400 000 personnes, travaillent de façon régulière pendant leurs études.* Les facteurs explicatifs du phénomène sont aussi légions. Cependant quel est l'impact de ces activités sur les rendements académiques des étudiants ? Quel peut être également le bénéfice de ces activités pour les étudiants ?

Des entretiens réalisés sur le terrain, il apparaît que l'importance du travail d'étudiant est une évidence. Certains enquêtés soutiennent même l'idée de la nécessité vitale du travail d'étudiant. La plupart des jobs d'étudiants ont pour but de financer les études de l'intéressé ou de pourvoir aux besoins élémentaires de la vie quotidienne. Il ressort également de l'enquête

que le travail d'étudiant souffre d'un vide juridique qui n'offre ni garantie, ni sécurité aux étudiants concernés par cette situation.

Au vu de ce qui précède, il est clairement établi que l'étudiant est investi d'une mission d'apprentissage à travers des activités académiques et pédagogiques. Si tel est le cas, on ne devrait rencontrer les étudiants que sur les campus universitaires. Mais hélas ! Ils sont nombreux les étudiants en situation de travail, menant diverses activités génératrices de revenu ; certains pour une raison de survie, d'autres pour occuper le temps de repos volontaire (vacances) ou involontaire (retards académiques et ou chevauchement d'années universitaires). Les raisons du travail d'étudiant sont ainsi largement justifiées dans le contexte burkinabè. L'exemple de l'université Joseph Ki-Zerbo est éloquent. Cette université traverse plusieurs crises dont la plus criarde demeure le problème de la normalisation des années académiques. On note ainsi un grand retard dans le démarrage des cours et la programmation des évaluations. Ce temps de « chômage technique » est ainsi mis à profit par les étudiants pour entreprendre quelques activités rémunérées. Il arrive parfois que les étudiants passent des trimestres entiers sans que le moindre cours ni la moindre évaluation ne soit programmée. Aussi dans un contexte où les jeunes diplômés sont confrontés à la dure réalité du chômage, nombreux d'entre eux estiment que le travail d'étudiant constitue un palliatif au problème de l'employabilité des jeunes diplômés. Selon les données disponibles, le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur dans la fonction publique était de 4 % en 2009 (Ministère des Enseignements secondaire et supérieur). Aussi, il y a le fait que les institutions d'enseignement supérieures sont pour la plupart localisées dans les centres urbains. Ainsi les étudiants, à l'image du reste de la société sont aussi confrontés aux réalités de la ville (la recherche acharnée du confort, des biens matériels et autres charmes de la ville). Si ces activités connexes offrent aux étudiants des revenus subsidiaires, il faut cependant noter qu'elles impactent négativement leurs performances académiques (redoublement, inachèvement de cursus, résultats faibles etc.). Outre les défauts d'apprentissage, ces étudiants sont exposés au vide juridique qui caractérise le travail qu'ils exercent au quotidien. En effet, ce vide juridique les prive de toutes garanties et de toute sécurité liée au droit du travail. Ainsi, l'absence de textes juridiques en la matière expose les étudiants concernés à toutes sortes d'abus et d'exploitation (non-paiement de salaire, mauvais traitement, durée de travail non conforme à la législation, absence de congés, non pris en charge en cas d'accident de travail, intimidation etc.). Par ailleurs, il est à admettre que l'encadrement du travail d'étudiant par des textes et lois spécifiques s'avère fastidieux car, il s'agit de forme de travail où la durée est imprévisible et très instable. Du reste, l'organisation du travail d'étudiant pourrait être calquée sur le code général du travail.

3. Suggestions

Cette étude a permis de s'en convaincre que le travail d'étudiant demeure une réalité au Burkina Faso. Il concerne un public étudiant de plus en plus nombreux. Les raisons de ce phénomène divergent d'un étudiant à un autre. Entre apprentissage, nécessité vitale et vide juridique, le travail d'étudiant est une réalité du monde éducatif et constitue un fait social à part entière. Au cours de nos entretiens, les enquêtés ont formulé des recommandations allant dans le sens de la maîtrise du phénomène et la prise en charge des difficultés liées au phénomène du travail d'étudiant. Quelques suggestions sont ainsi libellées comme suit :

- résoudre le problème des retards académiques et de chevauchement des années universitaires afin d'occuper pleinement les étudiants ;
- améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants (logement, allocations financières conséquentes, œuvres sociales etc.) afin de leur permettre de se consacrer entièrement à leurs activités d'éducation et de recherche ;
- entreprendre des politiques publiques plus générales, qui prennent en compte le système d'aides sociales des étudiants, l'amélioration de leur pouvoir d'achat, le renforcement et l'organisation des liens entre universités et entreprises ;

- développer les centres universitaires des villes secondaires afin de fixer les étudiants dans leurs villes d'origine ;
- créer les conditions de développement afin de permettre aux parents de financer les études de leurs progénitures ;
- organiser pendant les vacances des camps d'études, des voyages de découverte au profit des étudiants ;
- capitaliser le travail d'étudiant afin d'en faire une expérience professionnelle ;
- Considérer le travail d'étudiant comme un contrat d'apprentissage avec tous les droits et obligations qui en découlent ;
- plaider auprès du législateur afin de se pencher sur l'organisation et l'encadrement du travail d'étudiant.

Conclusion

À la fin de notre étude, on peut retenir les éléments factuels suivant : le travail d'étudiant dans les instituts d'enseignement supérieur au Burkina Faso est un fait qui se développe davantage et concerne bon nombre d'étudiant.

Ces activités se résument entre autres aux cours d'appui aux élèves des cycles inférieurs, au métier de vigiles, de livreurs, de pompistes dans les stations-services, de commerciaux occasionnels, aux services d'appui dans les restaurants, la coiffure féminine.

Les raisons profondes se trouvent dans le fonctionnement des universités, les difficiles conditions de vie et d'étude, la paupérisation des populations ; à l'instar du secteur informel, le travail d'étudiant souffre également du manque de textes d'encadrement.

En outre, on constate une absence totale de textes règlementant ce travail d'étudiant comme cela se passe ailleurs. Ce vide juridique pose quelques problèmes et expose les étudiants concernés à des risques divers (différends éventuels avec les employeurs, risques au travail, insuffisances de temps pour suivre les cours, mauvais résultats lors des évaluations à l'université du fait du manque de temps pour les révisions, etc.)

Le travail d'étudiants est donc à la croisée des chemins entre nécessité vitale et absence de textes d'encadrement. Ainsi, le principe du travail d'étudiant n'est pas condamnable pour peu qu'il soit pour chaque étudiant une option et non une nécessité vitale. Il appartient aussi aux étudiants d'avoir le maximum de discernement afin de concilier études et travail à temps partiel toute chose qui permettrait de relever le taux d'achèvement des études du pays. La thématique demeure donc un sujet de réflexion pour les spécialistes des sciences de l'éducation, les travailleurs sociaux, les sociologues de l'éducation et bien évidemment les spécialistes du droit.

Références bibliographiques

- ATTALI J., 1998, *Pour un modèle d'enseignement supérieur, rapport au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie*, Paris, Ministère de l'éducation nationale, 77p. <http://www.education.gouv.fr>.
- BEOGO J. & SADIA M. A., 2021, « Attentats terroristes au Burkina Faso et devenir scolaire des élèves déplacés de la province de yagha », *Revue Africaine de Criminologie* n°28.
- BERAIL L., 2007, *Le travail des étudiants*, Rapport de la section travail présenté au conseil économique et social, France.
- COUDIN, É. & TAVAN, C., 2008, *Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi : le premier en lien avec ses études et l'autre pas*. INSEE Première, 1204. Repéré à www.insee.fr/fr/statistiques/1280810#consulter.
- DAGENAIS M., MONARQUETTE C., PARENT D., VIENNOT-BRIOT N., 2000, « Travail pendant les études, performance scolaire et abandon », *Économie publique/Public economics* [En ligne], 05 | 2000/1, mis en ligne le 15 février 2007, consulté le 16 août 2024. URL : <http://journals.openedition.org/economiepublique/2065>; DOI : <https://doi.org/10.4000/economiepublique.2065>.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION, 2016, *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2015-2016*, Burkina Faso.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2008, *Décret N°2008-645/PRES/PM/MESSRS du 20 octobre 2008 portant organisation de l'enseignement supérieur*, Burkina Faso.

OUEDRAOGO D., 2017, *Faisabilité de l'implantation du système licence-master-doctorat à l'école nationale de santé publique : cas de de la formation infirmière et sage-femme de Ouagadougou*, mémoire de master en sciences infirmières, institut de formation et de recherche interdisciplinaires en santé, Ouagadougou.